



Flash - infos

LE MOT DU MAIRE



Retour sur le 11 novembre. Cette 104^{ème} commémoration a été marquée par une très forte mobilisation des enseignants qui sous l'impulsion du Directeur de l'École ont su mobiliser une trentaine d'enfants pour lire alternativement les lettres de soldats français et allemand à leur familles respectives.

Cette commémoration qui a réuni entre 130 et 150 personnes s'est terminée par un moment convivial. Merci à chacun d'entre vous.

Les projets qui ont marqué 2022 :

- les travaux de réhabilitation/extension de la salle communale
- la révision du PLU qui arrive dans sa phase finale avec une présentation en réunion publique **le mardi 6 décembre 2022 à 20 h à la salle communale.**
- le dépôt du Permis de Construire pour la construction d'une nouvelle classe et d'un nouveau préau à l'école.

Votre conseil municipal souhaite à chacun d'entre vous de profiter pleinement des fêtes de fin d'année et reprenez dès à présent **le samedi 14 janvier à 11 h** pour la présentation des vœux de la municipalité.

Armand CHAUMONT

ENVIRONNEMENT

Qui contacter pour vous accompagner dans votre démarche de transition écologique ?

Agenda

03/12	Permanence Emploi passerelle en dombes 9h 12H	Mairie
06/12	Réunion sur le PLU 20h	Salle communale
10/12	Fête de l'école	RANCE
12/12	Repas CCAS	Salle communale
13/12	Conseil municipal 20h	Salle de conseil

Mémo

Horaires d'été de la déchèterie :

Du 1er octobre au 31 mars 2023 :

- ♦ du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ♦ le samedi de 9h à 17h.

Horaires de la bibliothèque :

- ♦ Le jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ♦ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires travaux de bricolage/jardinage :

- ♦ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ♦ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ♦ Le dimanche de 10h à 12h.

Horaires de la Commoderie :

- ♦ Le jeudi de 15h30 à 18h30,
- ♦ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ♦ le mardi matin de 9h à 12h,
- ♦ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ♦ le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@tousieux.fr
Site internet : www.tousieux.fr

COMITE DES FETES

L'année se termine et il est temps pour le comité des fêtes de faire un état des lieux des activités/animations qui ont été proposées sur l'année 2022 :

- assemblée générale le 17/01/2022
- pot au feu le 05/03/2022
- repas de l'été le 18/06/2022
- descente de l'Ain le 09/07/2022 qui a été annulée, faute de participants.
- soirée retour de vacances avec cinéma plein air le 26/08/2022
- repas tête de veau le 22/10/2022 où nous avons eu l'honneur de rassembler les trois derniers maires de la commune !



C'est aussi le moment de vous présenter l'agenda de l'année 2023.

Tout d'abord, un nouveau concept que nous proposerons dès le 17 Février :

Une soirée apéro avec une ambiance de type Pub, de 19h à 22h (avec musicien assurant une ambiance musicale.)



- le 07 janvier à 10h30 : assemblée générale du comité des fêtes suivie d'un apéro
- le samedi 28 janvier : sortie ski (lieu à définir)
- le 17 février à partir de 18h30: soirée apéro-concert-animation
- le 04 mars en soirée : pot au feu
- le 1er avril : sortie vélo voie bleue
- le 14 avril à partir de 18h30: soirée apéro-concert-animation – ambiance Pub
- le 12 mai à partir de 18h30: soirée apéro-concert-animation – ambiance Pub
- le 10 juin : soirée de l'été
- le 16 juin à partir de 18h30 : soirée apéro-concert-animation – ambiance Pub

L'équipe du comité des fêtes vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

INFO CCDSV



RETROUVEZ TOUS LES TEMPS FORTS
SUR NOTRE TERRITOIRE SUR LE SITE INTERNET DE VOTRE MAIRIE

www.toussieux.fr

ÉTAT CIVIL

EMMA LIEUTARD
Est née le 27 Octobre à Gleizé

MAËL BRUYERE
Est né le 13 Novembre à Gleizé

FELICITATIONS AUX PARENTS

**YOHANN BATIN
ET LUDIVINE DELGADO**

Se sont dit OUI le 5 Novembre

Tout nos vœux de bonheur !!!

VIGILANCE

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et très toxique.

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 300 personnes sont intoxiquées chaque année, entraînant malheureusement plusieurs décès.

Ces intoxications touchent majoritairement des particuliers et sont le plus souvent d'origine accidentelle.

Elles surviennent principalement durant la période de chauffage et sont généralement liées à :

- * un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion (chaudière, poêles, etc.) ;
- * l'usage prolongé d'un chauffage d'appoint non électrique ;
- * l'usage détourné d'appareils de cuisson pour se chauffer (l'utilisation à l'intérieur de locaux de groupes électrogènes, braséros, barbecues, ou d'outils à moteur thermique)
- * un manque de ventilation ou l'obstruction des grilles d'aération



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes



INFLUENZA AVIAIRE



DÉCOUVERTE DE CAS SUR DES OISEAUX SAUVAGES :
renforcement des mesures de prévention pour protéger les élevages avicoles

PARTICULIERS DÉTENTEURS DE VOLAILLES

- > Mettez vos volailles à l'abri ou mettez des filets de protection sur votre basse-cour afin d'éviter les contacts avec les oiseaux sauvages ;
- > Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention ;
- > Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez :
 - votre vétérinaire
 - ou la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Ain (04 74 42 09 00)
 - ou la Préfecture (en dehors des horaires de bureau) : 04 74 32 30 15

PROMENEURS

- > Afin de limiter la diffusion du virus, veuillez rester sur les chemins balisés et ne pas vous approcher ni nourrir les oiseaux sauvages ;
- > Après votre promenade dans cette zone, changez de tenue et de chaussures si vous devez vous rendre dans un élevage de volailles ou une basse-cour.

SI VOUS TROUVEZ DES OISEAUX MORTS

- > Ne pas les toucher et noter le lieu de découverte (si possible le géolocaliser) ;
- > Téléphonnez
- > Les lundi, mercredi, jeudi à la Fédération départementale des Chasseurs de l'Ain 04 74 22 25 02
- > Les mardi, vendredi, week-end et jours fériés, à Office Français de la Biodiversité -Service départemental de l'Ain : 04 74 98 39 80

VIE DU VILLAGE



Dernière ligne droite pour les décorations de Noël du village !

L'aventure a commencé en plein été par un appel aux habitants de Toussieux, sur le flash, à participer à un atelier de fabrication de décorations de Noël pour notre village.



Le petit groupe s'est constitué mi-septembre.

Les participants étant tellement inspirés et les idées tellement nombreuses que nous nous sommes organisés en 3 groupes, chacun pouvant évoluer à sa vitesse et mettre à contribution mari et enfants pour un petit coup de main. La peinture et les différents matériaux ont été fournis par la mairie ou chinés dans les placards, les connaissances et les jardins des participants.



Le groupe d'activités artistiques du jeudi s'est joint à nous en fabriquant des étoiles géantes.

Ce samedi, nous avons pris possession du local technique pour finaliser nos petites merveilles.

Ces moments de partage ne pouvaient se terminer sans un petit goûter, un vin chaud, pin épicé et gâteau pour nous réchauffer.



Vous pourrez découvrir nos bonshommes de neige, nos 11 petits nains, nos rennes, notre petit train et nos étoiles de Noël disposés dans le village, à partir du 8 décembre.

Un grand merci à Edith, Joëlle, Laetitia, Les Sylvie, Ingrid, Emeline, Nelly, Patricia, Lison, le super groupe d'activités créatives du jeudi et à Monsieur le maire, aux maris et aux enfants qui nous ont supportés et soutenus.



Et l'année prochaine, venez nous rejoindre !



La Conciergerie participative de votre Village Cette année, offrez un panier gourmand et local en achetant dans l'Épicerie de votre Village ! Venez découvrir nos produits et services les jeudis soir et samedis matin !



Jeudi 18 novembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Lyon pour assister à une représentation de l'Appel de la forêt. Madame Sylvie Malardenti-Boillot, conseillère municipale de Toussieux et chanteuse de l'Opéra de Lyon a permis ensuite aux élèves de visiter le bâtiment : ils ont ainsi pu découvrir la grande salle de l'Opéra, les coulisses, les salles de répétition.

Et obtenir des réponses à leurs nombreuses questions.

Madame Sylvie Malardenti-Boillot participe également à des projets de chants avec les élèves de CP et de CE1.

Tous les élèves et les enseignants la remercient chaleureusement pour son investissement.